

PARIS 2024
DES JEUX POUR LE MONDE
UN HÉRITAGE
POUR LA SEINE-SAINT-DENIS





BRUNO BESCHIZZA

Paris Terres d'Envol

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont une opportunité pour notre territoire. Ils doivent être aussi et d'abord une chance pour nos habitants et nos entreprises de montrer leur savoir-faire, leurs compétences, leur capacité à accueillir cet événement mondial. Réussissons ensemble les Jeux.



GÉRARD COSME

Est Ensemble – Grand Paris

Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 seraient pour le territoire Est Ensemble – Grand Paris une opportunité majeure pour son avenir. Hôtellerie, infrastructures, emplois, formation des jeunes, image à l'international... L'ensemble des acteurs économiques, associatifs et institutionnels sont entièrement mobilisés pour la réussite de ce projet. C'est ensemble que nous ferons de cet événement une réussite !



PATRICK BRAOUEZEC

Plaine Commune

Les Jeux Paris 2024 sont, pour Plaine Commune, une exceptionnelle opportunité de développement urbain et économique. Ils laisseront en héritage à la population non seulement de nouveaux équipements sportifs, un éco-quartier en bord de Seine, des franchissements pour résorber les fractures territoriales, mais également une montée en compétence des entreprises locales, des formations innovantes et un vecteur de nouveaux emplois. Faisons de ces Jeux un événement solidaire et éthique, pour l'avenir de notre territoire.



STÉPHANE TROUSSEL

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

La Seine-Saint-Denis sera le cœur des Jeux de Paris 2024 et sa jeunesse le symbole d'un héritage durable pour les territoires. C'est pourquoi nous sommes mobilisés pour proposer à la candidature nos atouts, et les projets sportifs, urbains, de mobilités, de transition écologique qui feront gagner la Seine-Saint-Denis et ses habitants.

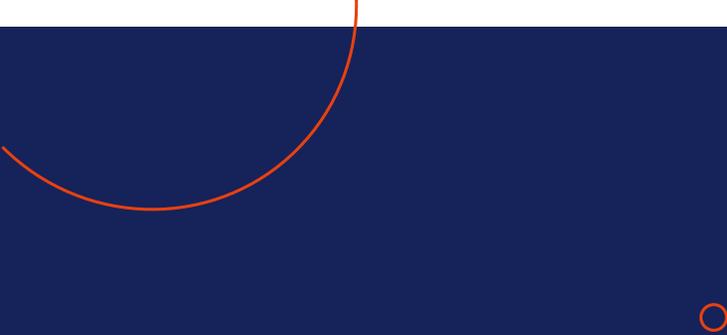
LIVRE BLANC SUR L'HERITAGE TERRITORIAL EN SEINE-SAINT-DENIS

Document réalisé par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et les établissements publics territoriaux : Plaine commune, Paris Terres d'Envol et Est Ensemble

0
2

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 constituent un formidable vecteur de la cohésion des territoires métropolitains de la périphérie parisienne. Le projet olympique, dont la temporalité s'aligne avec celle de la construction du Grand Paris, s'appuie en effet sur une dynamique de développement territorial déjà engagée, qu'il vient favoriser et accélérer.

La dynamique métropolitaine qui unit Paris et les territoires de la Seine-Saint-Denis est ancienne. De nombreuses conventions bilatérales ont été signées entre les différentes collectivités au cours des années 2000. Par ailleurs, ces partenaires ont participé dès sa création en 2009, à Paris Métropole. Ils ont ainsi contribué ensemble au façonnement du projet de Grand Paris. Aujourd'hui, cette dynamique métropolitaine rencontre la dynamique olympique et permet à l'une et l'autre de se compléter et de s'amplifier. La Convention signée le 23 juin 2016, Journée internationale olympique, est venue concrétiser cette volonté que les Jeux soient accélérateurs du rapprochement entre Paris et la Seine-Saint-Denis. Dans les domaines sportif, urbain, environnemental, culturel et social, la Convention construit et consolide l'héritage olympique de Paris 2024 dès la phase de candidature et assure son déploiement.



La candidature Paris 2024 se fonde sur la complémentarité entre ces deux territoires: Paris, pour ses qualités existantes (réseaux de transports, sites sportifs), sa visibilité internationale, son identité historique et patrimoniale, et la Seine-Saint-Denis, territoire d'avenir extrêmement dynamique, à proximité immédiate de la capitale, pour son fort potentiel de développement.

La Seine-Saint-Denis connaît en effet un renouveau urbain et économique fort, sa jeunesse et son attractivité en feront demain un des moteurs du Grand Paris. C'est cette dynamique et cette transformation que va pouvoir amplifier la candidature Paris 2024. **La Seine-Saint-Denis, par la place centrale qu'elle occupe dans le concept olympique en accueillant notamment plusieurs équipements majeurs à construire, le village des athlètes et le village des médias, est le territoire des plus grands héritages pour Paris 2024. Ces héritages urbain, économique, social, environnemental, sportif, culturel et éducatif seront autant de contributions à la réussite de la candidature, et à la réussite de la Seine-Saint-Denis et de ses habitants.** Le projet olympique, par les aménagements urbains et le développement des infrastructures qu'il prévoit, favorisera en effet la réduction des fractures territoriales (I). Accélérateurs de la transition écologique et facteurs de développement et d'attractivité, les Jeux sont en outre un levier d'amélioration du cadre de la qualité de vie des habitants (II). Enfin, les Jeux de Paris 2024 seront l'occasion de valoriser toute la richesse et la diversité de la Seine-Saint-Denis (III).

SOM- MAIRE



0
4

LA RÉDUCTION DES FRACTURES TERRITORIALES

MIEUX INTÉGRER LES TERRITOIRES DE LA SEINE-SAINT-DENIS À LA DYNAMIQUE MÉTROPOLITAINE 8

Rapprocher physiquement Paris et la Seine-Saint-Denis
Créer de nouveaux liens entre quartiers et entre villes

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ET LES TRANSPORTS 12

L'intermodalité et les mobilités douces favorisées

RATTRAPER LE RETARD D'UN TERRITOIRE SOUS-ÉQUIPÉ EN INFRASTRUCTURES SPORTIVES 14

Des équipements sportifs nouveaux ou rénovés
Des projets respectueux de l'environnement



L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE : HABITER, TRAVAILLER, SORTIR

18

MIEUX HABITER LA VILLE

Vers des quartiers mixtes et écologiques
Des nuisances diminuées

22

MIEUX PROFITER DE LA VILLE

De nouvelles occasions de pratiquer le sport en plein air
La nature et la biodiversité renforcées
La Seine et les canaux réappropriés par les habitants

25

MIEUX S'INSÉRER ET TRAVAILLER DANS LA VILLE

Une dynamique économique renforcée, des emplois créés
Des formations qualifiantes proposées dans des filières innovantes
Un héritage durable pour le tissu économique local
Le bénévolat comme vecteur d'inclusion sociale



LA VALORISATION DE LA RICHESSE ET DE LA DIVERSITÉ DU TERRITOIRE

0
5

AMÉLIORER L'IMAGE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

30

Les atouts d'un territoire monde
La mise en mouvement des ressources du territoire

PROMOUVOIR LA JEUNESSE ET LA DIVERSITÉ DE LA POPULATION

32

Un projet fédérateur

Des rencontres entre jeunes de différents territoires
L'engagement citoyen des jeunes encouragé

RENFORCER LA PLACE DU SPORT DANS LA SOCIÉTÉ

34

Une politique d'investissement au service du développement des pratiques
Une dynamique d'accompagnement de tous les publics du sport
Des mouvements sportifs locaux renforcés

VALORISER LA CULTURE ET LES ARTS

38

Un festival olympique pour faire rayonner le territoire
Une olympiade culturelle pour structurer les politiques publiques de la culture
Les Jeux pour réaliser le Grand Paris de la culture

LA RÉDUCTION



PARTIE 1

DES FRACTURES TERRITORIALES



La Seine-Saint-Denis est un territoire traversé par différentes fractures : la barrière physique et psychologique du boulevard périphérique entre Paris et sa banlieue, l'enchevêtrement d'infrastructures ferrées et routières qui fragmentent les villes, mais aussi une organisation territoriale selon de grandes plaques monofonctionnelles (quartiers de logements collectifs, quartiers pavillonnaires, zones d'activités...). Par ailleurs, les infrastructures de transport qui découpent ce territoire ne le desservent que très imparfaitement. La fracture par rapport au coeur de la métropole parisienne est aussi celle du moindre nombre d'équipements à disposition des habitants, notamment sportifs. Les Jeux olympiques sont l'occasion d'accélérer puissamment la dynamique déjà en cours de résorption de ces fractures mais aussi de mettre la Seine-Saint-Denis sur la voie d'un développement équilibré et durable.

MIEUX INTÉGRER LES TERRITOIRES DE LA SEINE-SAINT-DENIS À LA DYNAMIQUE MÉTROPOLITAINE

RAPPROCHER PHYSIQUEMENT PARIS ET LA SEINE-SAINT-DENIS

Pour atténuer la coupure majeure que représente le périphérique, **l'aménagement des portes de Paris** afin qu'elles s'ouvrent vers la Seine-Saint-Denis est un enjeu stratégique. Partout où les portes ont été transformées, réinvesties, et où un lien évident a été rétabli (Porte des Lilas, Porte de Pantin, etc.), les territoires limitrophes ont connu une requalification urbaine et une amélioration de leur image.

0 Les Jeux permettront d'accélérer la transformation de la Porte de la Chapelle, nœud d'infrastructures presque infranchissable aujourd'hui, pour reconnecter Saint-Denis à Paris ; ainsi que celle de la Porte de la Villette, point de départ du boulevard olympique qui reliera le live site de la Villette au cluster olympique du Bourget et au Centre principal des médias. L'aménagement de ces deux portes renforcera les liens urbains des deux côtés du périphérique en accordant une place particulière aux piétons et aux cyclistes.

La requalification des grands axes de communication entre Paris et la Seine-Saint-Denis est un autre enjeu majeur pour résorber la fracture urbaine intra-muros/banlieue. L'ex-RN2, axe routier très fréquenté et sans qualité urbaine, doit être progressivement transformé en boulevard métropolitain en donnant toute leur place aux mobilités douces et aux transports en commun, en redevenant franchissable et en créant du lien urbain entre les villes qu'il traverse. Les Jeux

vont amorcer cette transformation sur l'ensemble de son linéaire. **La transformation du canal Saint-Denis** va elle aussi renforcer ce lien Paris-Seine-Saint-Denis, en permettant aux différents usages du canal (vélo, piétons, navigation...) de cohabiter et en poursuivant la réalisation de la plus grande avenue de street-art au monde. Les Jeux et le concept de water loop vont permettre de se réapproprier ce lien entre le nouveau cœur culturel de Paris et la Philharmonie ainsi que la Cité de la musique d'un côté et le Stade de France de l'autre, inscrivant dans l'espace le dialogue entre sport et culture.

Cette transformation s'inscrit dans la dynamique de ce qui a déjà été entrepris avec le canal de l'Ourcq et qui a permis de redéfinir une continuité entre Paris et la Seine-Saint-Denis.

Enfin, **le renforcement du réseau cyclable et piétonnier entre Paris et la Seine-Saint-Denis** dessinera un réseau fin et diffus de continuités, d'une échelle plus quotidienne que celle des grands axes, participant à pleinement intégrer le territoire dans le tissu urbain métropolitain. Les Jeux sont l'occasion d'ériger en priorité l'augmentation de la densité du réseau cyclable et de mettre en cohérence les plans vélo et marche des différentes collectivités.





« L'AMÉNAGEMENT DES PORTES
DE LA CHAPELLE ET DE LA VILLETTE
RENFORCERA LES LIENS URBAINS DES
DEUX CÔTÉS DU PÉRIPHÉRIQUE. »

CRÉER DE NOUVEAUX LIENS ENTRE QUARTIERS ET ENTRE VILLES

La requalification d'échangeurs autoroutiers, prévue de longue date mais accélérée grâce à la perspective des Jeux olympiques, est une amélioration majeure pour le territoire. Elle permettra de rendre plus fluides les mobilités routières et de libérer du foncier pour poursuivre l'aménagement de quartiers entiers : notamment grâce à la reconfiguration de l'échangeur Pleyel complet et la suppression des bretelles de la Porte de Paris, ou la reconfiguration de l'échangeur Lindbergh au Bourget, ou enfin la reconfiguration des voies et des bretelles de l'A1 situées entre le parc des sports de Marville et

le parc Georges-Valbon, qui facilitera aux piétons et cyclistes l'accès à ces espaces à vocation métropolitaine. **La création de nouveaux franchissements des infrastructures autoroutières**, ferroviaires et fluviales recréera des liens entre des quartiers aujourd'hui en impasse.

Ces aménagements destinés à garantir les continuités et à résorber les coupures urbaines seront en outre conçus pour favoriser la pratique physique et sportive.



DE NOUVEAUX FRANCHISSEMENTS

Les Jeux olympiques laisseront en héritage au territoire de la Seine-Saint-Denis trois franchissements : l'un au-dessus de la Seine, entre Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis, deux au-dessus de l'autoroute A1, à Saint-Denis et au Bourget.

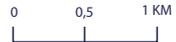
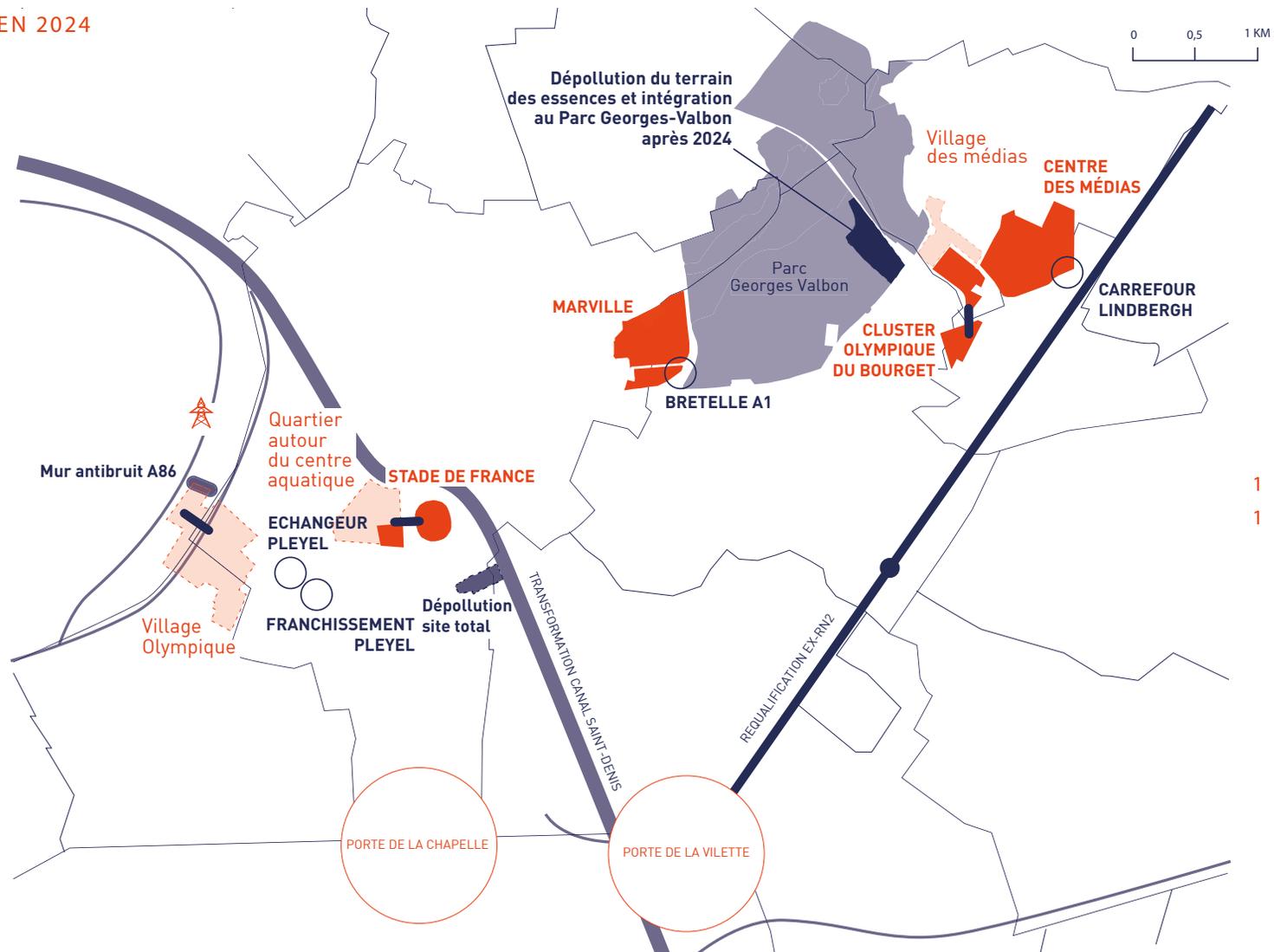
La passerelle au-dessus de la Seine, qui sera au cœur du village olympique, est un projet de longue date qui pourra être mis en œuvre grâce aux Jeux. Il s'agit d'un franchissement réservé aux mobilités actives : bus, cycles et piétons. Il permettra d'apporter une connexion directe de L'Île-Saint-Denis aux transports en commun. Le concours a été lancé et la sélection du projet devrait se faire en mars.

1
0
A Saint-Denis, une passerelle piétonne reliera le Stade de France au centre aquatique au-dessus de l'A1. Elle sera pendant les Jeux l'unique accès de la piscine pour le public. Après la compétition, elle deviendra le lien non seulement entre deux équipements, mais surtout entre deux quartiers à part entière aujourd'hui séparés par l'autoroute. Du côté du centre aquatique, la passerelle arrivera sur un grand parvis qui donnera accès au nouveau quartier La Paine-Saulnier.

Au Bourget, une passerelle piétonne au-dessus de l'A1 reliera le pavillon de badminton au pavillon de volley pendant l'olympiade. Elle sera ensuite le trait d'union entre le parc sportif de la ville, rénové grâce aux Jeux, et un nouveau quartier de Dugny, initié par le village des médias. Cet ouvrage permettra ainsi de relier Dugny, ville aujourd'hui enclavée, à l'important pôle gare du Bourget, et aux habitants du Bourget d'accéder plus facilement au parc Georges-Valbon.

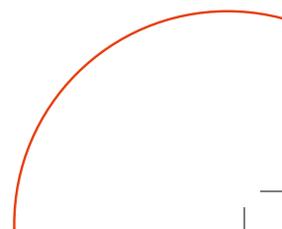


LA SEINE-SAINT-DENIS EN 2024



1
1

-  Résorber les fractures entre Paris et la Seine-Saint-Denis
-  Désenclaver certains quartiers
-  Passerelle
-  Autres actions
-  Les nouveaux quartiers liés à l'accueil des Jeux
-  Les équipements olympiques
-  Enfouissement des lignes hautes tensions



DÉVELOPPER

LA MOBILITÉ ET LES TRANSPORTS



Les Jeux seront aussi l'occasion de conforter la réalisation et la rénovation de nombreuses infrastructures de transports dans tout le territoire. Ils sécuriseront les délais de livraison des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express, accéléreront la rénovation du T1, ou encore le prolongement du T8-Sud, faisant de la Seine-Saint-Denis un territoire mieux desservi et facilitant l'accès aux différents pôles d'emplois de la métropole pour ses habitants.

1

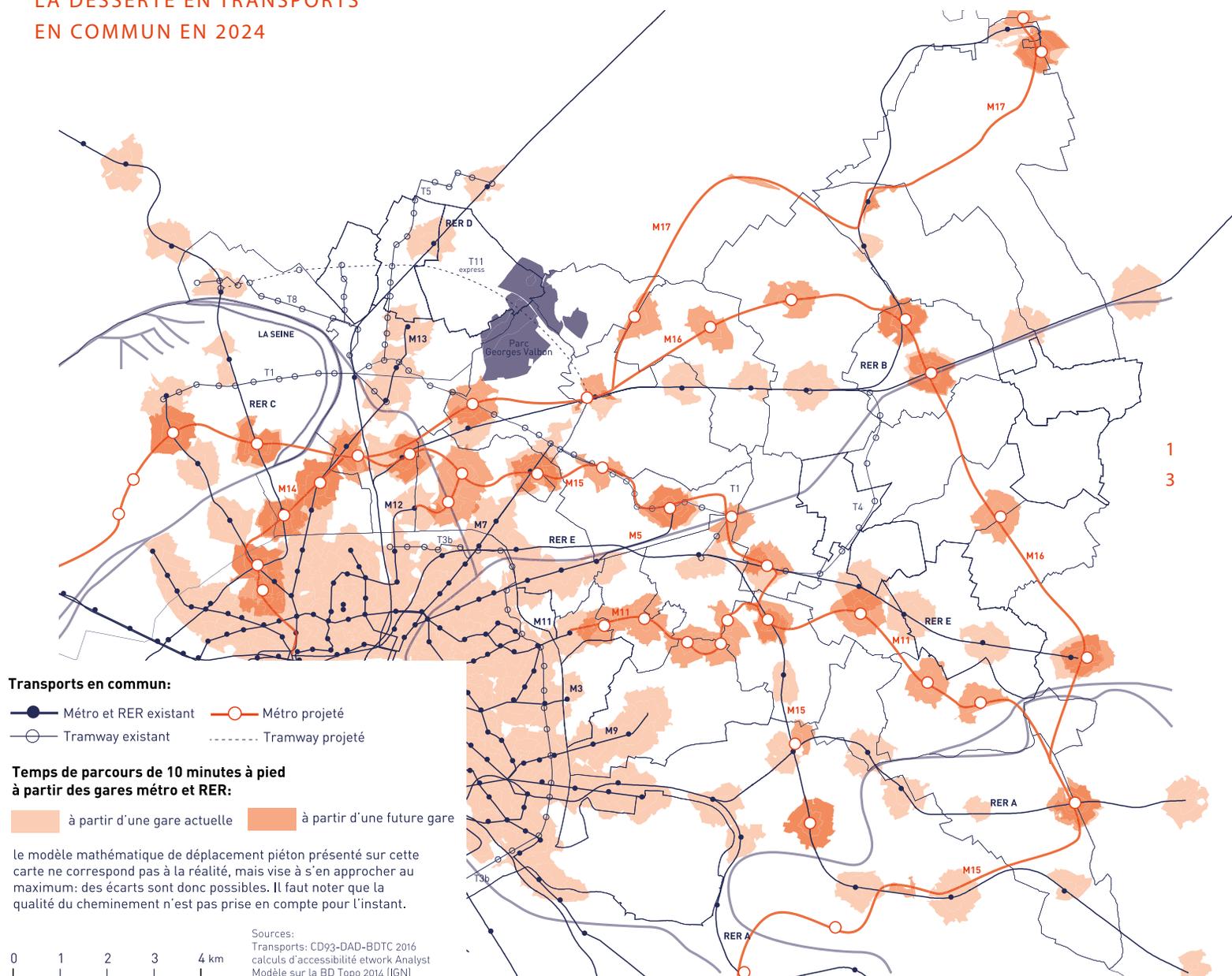
2

L'INTERMODALITÉ ET LES MOBILITÉS DOUCES FAVORISÉES

La conception de ces futures gares et pôles de transports constituera une opportunité de porter des mesures ambitieuses et durables en matière de mobilité. Ces pôles de transports, qui, pour certains, desserviront pendant les Jeux des sites olympiques, seront les points centraux du futur réseau cyclable qui irriguera le territoire avec un haut niveau de service et des stations permettant la réparation, le gonflage ou la rencontre avec des acteurs du vélo (clubs sportifs, associations...). Ils permettront de développer et d'inciter à la mobilité douce (pistes cyclables et stations Vélib' à proximité, consignes vélo, etc), tout en encourageant la marche en ville. L'attention particulière accordée aux transports et à la mobilité est à la hauteur de l'enjeu que représente la question des transports pour le territoire afin d'en faire, non plus une source de coupure et de nuisance, mais un des piliers de la ville de demain, créatrice de liens pour ses habitants et plus durable.



LA DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN EN 2024



RATTRAPER LE RETARD D'UN TERRITOIRE SOUS-ÉQUIPÉ EN INFRASTRUCTURES SPORTIVES



DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS NOUVEAUX OU RÉNOVÉS

1
4

La Seine-Saint-Denis est classée 103^e sur 105 parmi tous les départements et territoires français en matière d'équipements sportifs : 16,2 équipements pour 10 000 habitants, contre 49,6 pour la France entière. L'Île-de-France offre 25 équipements pour 10 000 habitants en moyenne. Les Jeux sont l'occasion de combler ce sous-équipement qui pèse sur le nombre de licenciés et la pratique du sport des Séquanodionysiens, notamment les jeunes.

Les Jeux olympiques vont conduire à la construction d'un nouvel équipement majeur : le centre aquatique, qui laissera en héritage deux bassins de 50 mètres et 18 nouvelles lignes d'eau pour le territoire. Ils vont également entraîner la rénovation du Stade de France, emblème national et futur stade olympique. D'autres importants héritages sportifs bénéficieront au territoire : d'une part la transformation du parc des sports de Marville et de son offre sportive accessible à tous, avec notamment un nouvel équipement aquatique de deux bassins pérennes, d'autre part la requalification et la mise en accessibilité complète du parc sportif du Bourget.

Mais les Jeux vont également permettre l'amélioration de l'offre sportive de proximité, grâce aux sites d'entraînement, sites labellisés, sites de sport sur l'espace public... Ils vont en particulier accélérer la rénovation du complexe sportif de l'Île des Vannes et de sa nef, et générer la création de gymnases et de terrains de sport sur l'ensemble du territoire. Ces équipements seront conçus en étroite concertation avec le mouvement sportif. Par ailleurs, le site Paul-Lafargue à Aubervilliers, le projet de Colisée à Tremblay et des sites au bord du canal de l'Ourcq offrent des potentialités d'accueil pour les épreuves de sports olympiques complémentaires.



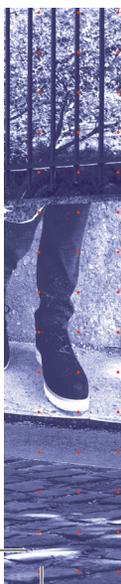


1
5

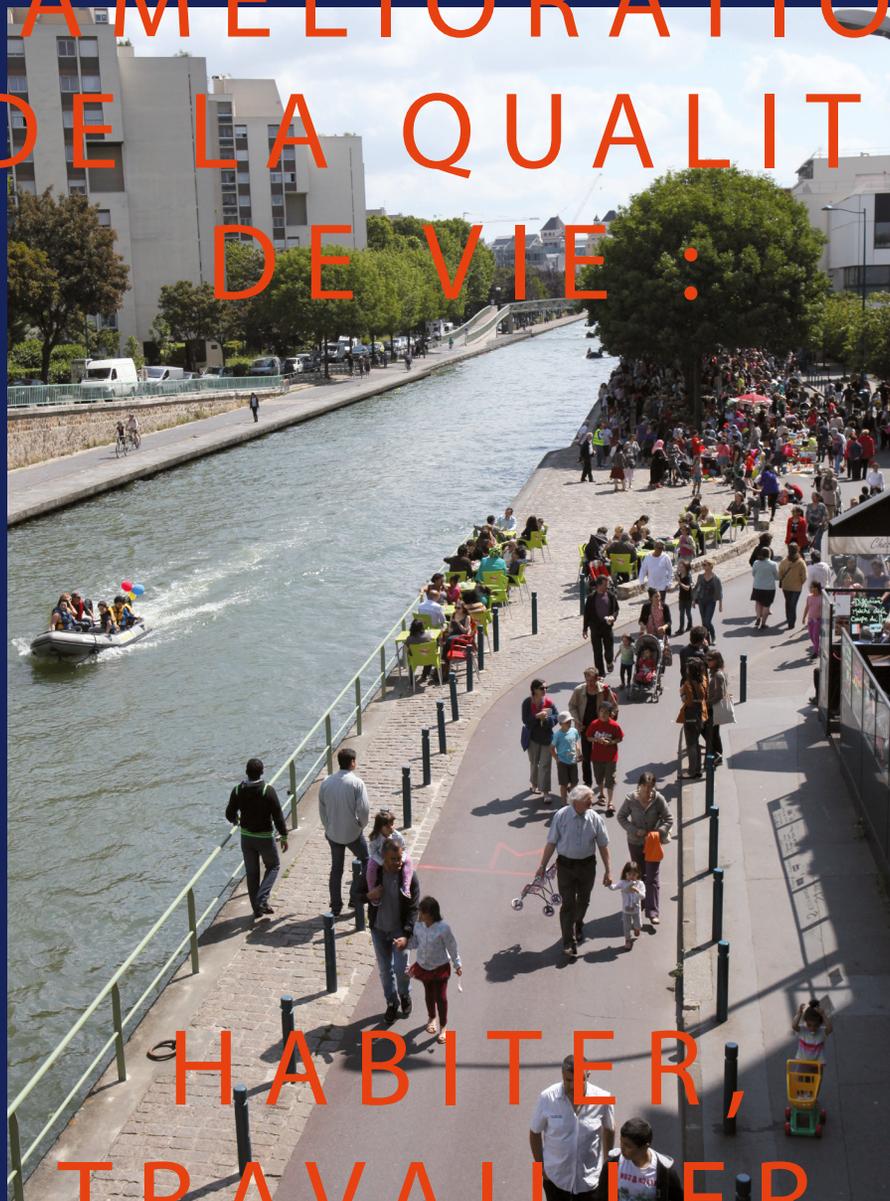
DES PROJETS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

La démarche d'excellence environnementale menée par le comité de candidature et ses partenaires fixe des objectifs ambitieux en termes d'exemplarité des constructions d'équipements liés aux Jeux. Le centre aquatique, Marville, ou le site d'entraînement du badminton seront ainsi des projets exemplaires, pouvant inspirer les projets de

rénovation ou de construction d'équipements sur le reste du territoire, notamment en permettant des échanges d'ingénierie et de bonnes pratiques. C'est aussi l'assurance pour les collectivités d'avoir en gestion des équipements plus sobres énergétiquement et donc moins coûteux.



L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE :



HABITER,
TRAVAILLER,
SORTIR



La Seine-Saint-Denis est reconnu pour son dynamisme et son attractivité au sein de la métropole. C'est un territoire qui a subi dans les années 80 et qui continue à vivre la crise de la désindustrialisation avec un fort impact urbain, économique et social. Mais aujourd'hui, il se transforme et se développe pour garantir une qualité de vie meilleure aux habitants.

MIEUX HABITER LA VILLE



L'enjeu est de taille. La dynamique démographique forte en Seine-Saint-Denis implique une construction de logements à la hauteur des besoins exprimés par les habitants. Il s'agit de construire des logements adaptés aux besoins des populations locales et de pouvoir accueillir les nouvelles populations qui arrivent régulièrement sur ces territoires.

VERS DES QUARTIERS MIXTES ET ÉCOLOGIQUES

1
8

Les Jeux olympiques permettront d'accélérer de grands projets d'aménagements préexistants et ainsi de créer de nouveaux quartiers de ville, notamment autour du village olympique et du village des médias, mais aussi à proximité de nouveaux équipements sportifs, comme le centre aquatique.

La construction de ces quartiers nouveaux devra répondre aux exigences environnementales fortes de la candidature Paris 2024 et favoriser la performance énergétique des bâtiments, la réutilisation des matériaux de chantiers ainsi que proposer une gestion des déchets

LE QUARTIER DE LA PLAINE-SAULNIER

Le centre aquatique olympique s'inscrira au sein d'un projet urbain d'ensemble, sur le site Plaine-Saulnier. Un nouveau quartier mixte verra le jour sur plus de 12 hectares, composé de logements et de commerces, mais surtout d'activités, d'équipements et de services. La création d'une nouvelle trame d'espaces publics améliorera le maillage et l'accessibilité du site, notamment grâce à un franchissement au-dessus de l'A1. Cette passerelle constituera un vrai lien urbain entre le quartier du Stade de France et celui de la Plaine-Saulnier.

exemplaire, en phase chantier et de manière durable. L'usage de la voie d'eau pour l'approvisionnement sera privilégié.

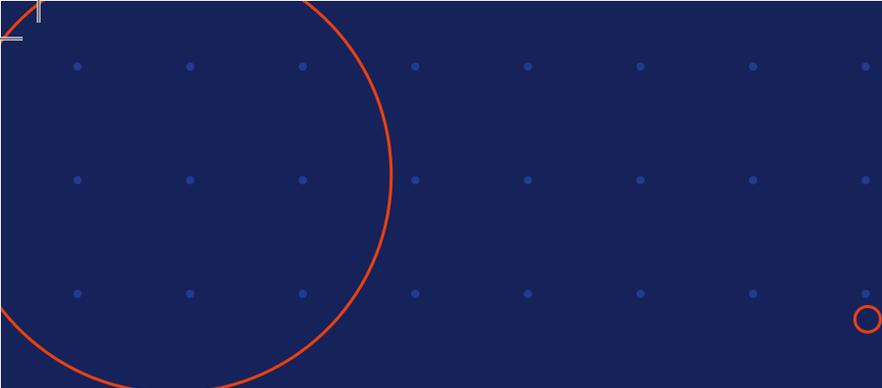
L'accueil des athlètes et des médias du monde entier dans les deux villages va supposer la construction ou l'installation de structures temporaires durant les Jeux que nous souhaitons (pour une partie d'entre elles) réutiliser localement, lorsque des usages seront identifiés. Ceux-ci pourront être à vocation d'habitat mais aussi culturelle ou sportive. Ces usages pourront être déterminés en concertation avec la population et les acteurs locaux.

Un dialogue est en cours avec les propriétaires de parcelles au nord de la rue Jules-Saulnier pour pouvoir y implanter un groupe scolaire indispensable à la création de logements. Le besoin en équipements publics complémentaires devra être analysé avec la ville de Saint-Denis. Dans la période post-JO, le redimensionnement du centre aquatique permettra d'implanter plusieurs bâtiments sur l'espace libéré, notamment un, contigu à la piscine, pouvant abriter un service complémentaire comme un restaurant ou une salle de sport.

LE VILLAGE OLYMPIQUE APRÈS LES JEUX

Après les Jeux, le village olympique et paralympique donnera naissance à un quartier mixte comprenant 2 200 logements familiaux, ainsi que des logements spécifiques, mais également deux hôtels, 100 000 m² d'activités économiques et 17 000 m² de services et autres activités. Très bien desservi par la future gare Pleyel, l'un des principaux carrefours des lignes du Grand Paris Express, ce quartier bénéficiera d'une situation exceptionnelle en bord de Seine, dont les berges seront réaménagées pour devenir un lieu d'agrément et permettre les cheminements. Il sera également doté d'une passerelle-bus reliant Saint-Denis et l'Île-Saint-Denis, réservée aux mobilités actives : bus, cycles et piétons.

Le projet de village olympique, qui mettra en valeur le patrimoine industriel préexistant comme la Cité du Cinéma, a été conçu en prenant en compte deux programmes urbains lancés avant la candidature : celui de l'éco-quartier fluvial à L'Île-Saint-Denis et celui d'Universeine à Saint-Denis. Il disposera d'un groupe scolaire, d'un gymnase et d'espaces publics de qualité, tels qu'un grand parc de 3 hectares assurant le lien avec le quartier Pleyel, lui-même en mutation, et le prolongement du boulevard Finot, qui sera doublé d'un large mail planté et paysager. Ce projet se veut exemplaire avec des exigences environnementales fortes parmi lesquelles on retrouve : une forte dimension d'agriculture urbaine, notamment sur les toitures, un système original de gestion des déchets pour favoriser leur réutilisation, un processus alternatif de traitement de l'ensemble des eaux pluviales du quartier grâce à des bassins végétalisés... L'ensemble des bâtiments seront passifs et construits en matériaux bio-sourcés, notamment en bois.



LE VILLAGE DES MÉDIAS APRÈS LES JEUX

Après les Jeux, le village des médias deviendra un quartier de Dugny, offrant 1500 logements, des commerces et services, ainsi qu'une nouvelle école et un gymnase. Il est imaginé d'y accueillir également un établissement pour personnes âgées, une résidence étudiante et un hôtel bénéficiant de la proximité immédiate du Parc des expositions.

Desservi par la gare du tram T11, qui ouvrira dès 2017, ce nouveau quartier permettra de tisser des liens entre la ville existante et cette nouvelle gare, mais aussi d'offrir des continuités lisibles et accessibles aux modes doux vers le parc Georges-Valbon. Il sera aussi l'occasion de développer de nouveaux usages de proximité sur l'Aire des Vents (terrains de sports, jardins familiaux, jeux pour enfants...), qui bénéficieront aussi aux habitants des quartiers existants.

En cohérence avec les formes urbaines de la ville de Dugny, ce quartier sera conçu comme une cité-jardin contemporaine, venant s'insérer délicatement dans un environnement naturel exceptionnel : en promontoire sur le parc Georges-Valbon, en lisière boisée de l'Aire des Vents ou au bord des bassins de la Molette. Il sera l'occasion de renforcer des continuités écologiques existantes, notamment par un travail de renaturation des berges des bassins, favoriser leur réutilisation, un processus alternatif de traitement de l'ensemble des eaux pluviales du quartier grâce à des bassins végétalisés... L'ensemble des bâtiments seront passifs et construits en matériaux bio-sourcés, notamment en bois.





DES NUISANCES DIMINUÉES

Les Jeux devront permettre une amélioration considérable de la qualité de vie et une réduction des nuisances subies au quotidien par les habitants sur un territoire encore trop marqué par des fractures urbaines considérables dues aux autoroutes, aux voies de chemin de fer ou aux lignes à haute tension.

LES JEUX SERONT L'OCCASION DE METTRE EN PLACE DES MESURES AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS EN RÉDUISANT CERTAINES NUISANCES.

Nuisances sonores d'abord, avec la construction de deux murs anti-bruit : le premier le long de l'A86 au niveau de L'île-Saint-Denis et de Saint-Denis, des deux côtés de l'autoroute, afin de protéger le village olympique puis le quartier qui en sera issu, le second le long de l'A1 au niveau du Bourget pour protéger le parc sportif et le quartier de la Comète à Dugny. Nuisance visuelle et territoriale, grâce à l'enfouissement des lignes à très haute tension dans le village olympique, jusqu'à La Briche, à Saint-Denis. Enfin, dans l'idée de diminuer les pollutions pendant et après les Jeux, 38 points de mesure du bruit et de la qualité de l'air seront installés sur chacun des sites olympiques et les mobilités actives encouragées par le déploiement du réseau cyclable reliant les sites dans un rayon de 10 km autour du village olympique.

Deux terrains seront notamment dépollués pour accueillir des implantations olympiques :

- le terrain dit des « essences » à La Courneuve qui accueillera le tir sportif pendant les Jeux et sera renaturé afin de faire partie intégrante du parc Georges-Valbon.
- le terrain Paul-Lafargue à Aubervilliers/Saint-Denis, à proximité immédiate du Stade de France et du futur Stade aquatique sera dépollué et pourrait accueillir, étant donné sa position stratégique, de futurs équipements olympiques (Comité d'organisation ou des sports olympiques complémentaires). La dynamique des Jeux, par

son ambition environnementale, permettra d'accélérer la transition écologique déjà engagée par l'ensemble des collectivités du département qui a accueilli en 2015 la COP21. Les Jeux contribueront à la dépollution des sols, à la diminution des nuisances sonores et visuelles, et devront permettre de mieux respirer. Ce projet rencontre les revendications portées de longue date par de nombreux collectifs d'habitants du territoire.



Les futurs villages des athlètes (en haut) et des médias (en bas)

MIEUX PROFITER DE LA VILLE



DE NOUVELLES OCCASIONS DE PRATIQUER LE SPORT EN PLEIN AIR

Au-delà des sites olympiques, c'est dans toute la ville que le sport se diffusera. Les collectivités souhaitent profiter des Jeux pour **créer de nouvelles occasions de pratiquer le sport en plein air grâce à des aménagements sportifs en accès libre dans la ville**, qui correspondent à une importante demande des habitants.

2
2

Des aires de fitness, des parcours sportifs ou des city-stades couverts... Autant de petits équipements qui mailleront l'espace public à Paris et en Seine-Saint-Denis, notamment dans les parcs et jardins, mais aussi dans des lieux qui s'y prêtent particulièrement comme le parc Georges-Valbon, les berges des canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis, ou dans des espaces à densifier, par exemple autour du Stade de France.

LE PARC DES SPORTS DE MARVILLE

Propriété du Département de Seine-Saint-Denis et de la Ville de Paris, le parc des sports de Marville connaîtra un renouveau d'ici 2024. Si la rénovation de la piscine est rendue nécessaire pour l'accueil des épreuves de water-polo, c'est une réflexion sur le parc dans sa globalité qui sera engagée afin d'enrichir la programmation en matières d'activités sportives et de loisirs et d'améliorer les conditions de son accessibilité (insertion urbaine des bretelles autoroutières de

La candidature aux Jeux olympiques est aussi l'occasion d'imaginer de nouveaux modes de gestion des espaces sportifs, pouvant mixer les publics (habitants, scolaires, salariés). De nouveaux concepts sportifs temporaires originaux verront le jour grâce à l'appel à projets « Paris-Seine-Saint-Denis, terrain de Jeux », dans la capitale et en Seine-Saint-Denis, à travers la concession d'espaces publics inutilisés. Des parcours de santé urbains et des aménagements pour tous pourront être proposés à proximité des nouvelles gares du Grand Paris Express. A L'Île-Saint-Denis, un parc de loisirs nautiques sera construit sur le petit bras de la Seine, correspondant à une demande forte des habitants depuis plusieurs années.

l'A1 ; réaménagement de la RN301, etc.)

L'objectif : enrichir et diversifier l'offre à destination du grand public, disposer d'un parc des sports mieux connecté aux villes et pleinement intégré au parc départemental Georges-Valbon qui lui est accolé, pour ainsi, faire de ce lieu de près de 550 ha la première destination nature/loisirs du Grand Paris.



LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ RENFORCÉES

Grâce à la candidature aux Jeux olympiques, la nature sera valorisée sur le territoire de la Seine-Saint-Denis et la biodiversité renforcée. Au-delà du réaménagement des berges de Seine pour mettre en valeur ses paysages et sa richesse en biodiversité, **les parcs déjà présents seront rendus plus accessibles aux habitants.**

L'ensemble des actions menées visent à mieux prendre en compte et à étendre les continuités écologiques entre les territoires de la région parisienne.

Le Parc Georges-Valbon, au 3e rang des espaces naturels de la Métropole en termes de superficie et situé sur la diagonale olympique, sera reconnu comme un poumon vert pour tous, une réserve écologique, un lieu de balade et de pratiques sportives gratuites. Il sera connecté à La Courneuve grâce à un franchissement piéton au-dessus de l'A1 qui le reliera au quartier 4000 Nord. Le parc Georges-Valbon

bénéficiera également de l'intégration d'une partie du terrain dit « des essences », d'une **surface de 13 ha, dépolluée grâce à des techniques de phytoremédiation et renaturée**, qui abritera le stand de tir pendant les JO. L'accueil du tir permettra de créer une nouvelle entrée de parc et de nouveaux services pour le public.

Quant au village olympique, il sera doté d'un important parc central de 3 hectares (hors équipements sportifs). L'eau, qui est un axe majeur de la candidature, sera partie intégrante de la ville, dans une volonté d'adaptation au changement climatique, non seulement grâce à la baignade dans la Seine, mais également grâce à la présence de l'eau dans l'espace public (fontaines, brumisateurs...) ou encore à un système d'arrosage des espaces publics avec de l'eau non potable pendant les périodes de forte chaleur.





LA SEINE ET LES CANAUX RÉAPPROPRIÉS PAR LES HABITANTS

La Seine, axe structurant la candidature aux JOP, sera un élément essentiel de l'héritage pour le territoire, tout comme les canaux de l'Ourcq et Saint-Denis. Leurs berges, notamment celles de la Seine, de Saint-Ouen à Epinay-sur-Seine, seront requalifiées pour devenir de vrais lieux de détente plus accessibles, et paysagées dans le respect des orientations relatives à la trame verte et bleue.

Des voies piétonnes et cyclables seront réalisées, ainsi que des aménagements sportifs. Comme le canal de l'Ourcq, la Seine sera ouverte à la baignade sur plusieurs segments grâce à l'amélioration de la qualité sanitaire de ses eaux, notamment à Paris et près du village olympique. La construction du village olympique sera d'ailleurs également l'occasion de réfléchir à un aménagement pérenne en bord de la Seine, notamment du petit bras qui bénéficiera de certains équipements de détente et de loisirs mis en place sur le grand bras pendant les Jeux.

Il s'agit de permettre la réappropriation de ces lieux par les habitants et usagers, alors que l'urbanisme a eu tendance trop longtemps à tourner le dos à ces éléments structurants du paysage, à les transformer en véritables coupures urbaines ou en voies réservées aux automobiles. C'est une ville plus apaisée que nous voulons construire en rendant l'usage des berges de Seine et des canaux aux piétons, cyclistes, sportifs, etc. A l'instar des berges de Seine parisiennes, celles de Seine-Saint-Denis peuvent être durant les Jeux un lieu de célébration et de détente et devront le rester en héritage.

MIEUX S'INSÉRER ET TRAVAILLER DANS LA VILLE



UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE RENFORCÉE, DES EMPLOIS CRÉÉS

La Seine-Saint-Denis est un territoire jeune et dynamique qui enregistre depuis une quinzaine d'années un important mouvement d'implantation d'entreprises, dont des sièges ou des établissements administratifs de très grands groupes. Cette dynamique se maintient malgré le climat économique général morose depuis le début de la crise en 2008.

Par ailleurs, avec près de 17 500 entreprises supplémentaires en 2015, **la Seine-Saint-Denis est le premier département de France en termes de taux de création d'entreprises** (17,4 %). De nombreux jeunes entrepreneurs choisissent de s'implanter là où, malgré les difficultés, s'invente l'avenir de notre pays. Ce dynamisme se traduit également par un réseau dense d'acteurs de l'économie sociale et solidaire (plus de 2 800 établissements employant environ 32 000 salariés), qui défendent un autre mode de développement plus endogène et créateur d'emplois locaux. Malgré ce développement économique indéniable, le nombre de demandeurs d'emploi sur le territoire reste élevé. De même, la demande sociale, symbolisée par le nombre d'allocataires du RSA, reste à un niveau record : la Seine-Saint-Denis abrite le quart des allocataires d'Ile-de-France. L'enjeu de l'insertion professionnelle, notamment des jeunes et des personnes les plus éloignées de l'emploi, peu qualifiées, reste un défi majeur à relever.

L'opportunité d'organiser le plus grand événement sportif de la planète est immense pour le développement économique et l'emploi de tout un pays, mais spécifiquement pour le bassin économique à

proximité des grands chantiers olympiques. A Londres, on estime que 30 000 chômeurs ont pu être aidés dans leur recherche d'emploi dans le cadre de l'organisation des Jeux.

Les Jeux représentent, dès la phase de candidature, une source d'attractivité forte pour les territoires concernés. Nombreux sont les acteurs économiques qui viendront s'implanter aux alentours des futurs sites olympiques, tous desservis par le métro du Grand Paris. Cette dynamique s'accélérera à mesure que l'on se rapprochera de l'événement. **Celle-ci doit bénéficier à l'ensemble des villes du département, y compris celles qui n'accueilleront pas de sites de compétitions.**

Les Jeux permettront de créer entre 119 000 et 247 000 emplois sur la période 2017-2034 et devraient générer 3,5 milliards d'euros de recettes liées au tourisme sur la période 2017-2034.

Les emplois pourront bénéficier à l'ensemble du territoire national mais devront concerner en priorité la « zone de solidarité », à savoir les villes du département où le chômage est le plus important. De nouveaux emplois seront créés dans le domaine du BTP, de l'accueil touristique et événementiel, de la transition écologique, mais aussi dans la fourniture des biens et services. Ce sont donc des filières nouvelles qui pourront être créées ou confortées au-delà des entreprises déjà implantées sur le territoire.

DES FORMATIONS QUALIFIANTES PROPOSÉES DANS DES FILIÈRES INNOVANTES

L'enjeu est de proposer des qualifications diplômantes aux jeunes ou aux personnes sous-qualifiées qui vivent sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. Des filières de formation adéquates devront donc être créées en amont dans les domaines identifiés comme stratégiques, notamment les plus innovants : la filière de l'image (numérique, cinéma, télévision...), les nouvelles filières locales liées à la transition écologique (ENRR, éco-construction à partir de matériaux bio-sourcés

et/ou issus du recyclage, du ré-emploi et du ré-usage des déchets du BTP), les solutions innovantes dans la gestion des équipements sportifs. **La main-d'œuvre de Seine-Saint-Denis verra ses compétences et son employabilité future renforcées.** Les opportunités d'emplois post-Jeux devront être définies dès la phase d'organisation afin que l'impact soit durable au-delà de l'extraordinaire chantier que représente l'accueil d'une telle compétition.

2
6

UN HÉRITAGE DURABLE POUR LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

Les Jeux peuvent stimuler efficacement les capacités d'innovation des acteurs économiques et permettre une montée en capacité de celles-ci, notamment les PME et TPE, pour gagner des parts de marché. Un dispositif spécifique pour stimuler l'innovation des entreprises sera mis en place dans une région où existent déjà plus de 12 000 start-up. Alors que la « ville intelligente » se dessine, l'enjeu est de permettre l'incubation de nouveaux acteurs économiques (les jeunes pousses) dans ces domaines, mais aussi de permettre à des entreprises plus anciennement implantées d'évoluer et de s'adapter aux nouveaux enjeux, à l'image de la réalisation du premier chantier Zéro carbone réalisé en Seine-Saint-Denis en 2016.

Pour cela, les acteurs locaux de l'économie et de l'emploi seront mobilisés dans la phase préparatoire à l'accueil des Jeux par **la structuration d'un réseau d'entreprises locales et un accompagnement spécifique en ingénierie pour les petites et moyennes entreprises**. Elles devront être préalablement répertoriées, certifiées en vue de la publication des marchés d'appels d'offres par le comité olympique ou les structures de livraison des Jeux, à l'instar de ce qui s'est fait au Brésil, où 10 % du budget relatif aux produits et aux services pour les Jeux Olympiques et Paralympiques Rio 2016 ont été orientés en faveur des petites entreprises (300 millions de reais, soit plus de 80 millions d'euros). Au-delà, de l'accès direct aux marchés,

l'enjeu est de **garantir que toute grande entreprise obtenant un marché dans le cadre de l'événement fasse appel à la sous-traitance locale** avec des objectifs chiffrés et ambitieux. La Seine-Saint-Denis a accueilli ses vingt dernières années les plus grands événements sportifs mondiaux : de la Coupe du monde de football, à l'Euro, en passant par les Mondiaux d'athlétisme et la Coupe du monde de rugby, ainsi que d'imposants chantiers de construction : le Stade de France, les sièges de très grands groupes ou encore le chantier du métro du Grand Paris. Elle dispose d'outils qui seront mis au service des Jeux pour favoriser les clauses d'insertion et la sous-traitance locale.

L'exemple londonien a par ailleurs démontré que le savoir-faire acquis par les entreprises à travers la préparation de l'événement et lors des Jeux se valorise aisément sur le marché international. Cela pourra contribuer à offrir un avantage comparatif aux PME régionales et françaises sur des projets similaires.

L'impact économique des Jeux ne devrait pas s'arrêter en 2024 puisque d'autres compétitions et événements internationaux seront organisés dans les années suivantes. Le territoire de la Seine-Saint-Denis, qui accueillera des sites majeurs de compétitions bénéficiera à coup sûr de cet effet Jeux, tout comme les acteurs économiques et du tourisme locaux appelés à être fournisseurs de ces futurs événements.

2
7

LE BÉNÉVOLAT COMME VECTEUR D'INCLUSION SOCIALE

La formation des bénévoles devra permettre de rapprocher de l'emploi des publics spécifiquement identifiés. La formation en langues étrangères sera notamment un plus pour toute une génération. Les habitants de la Seine-Saint-Denis sont riches de leur diversité. Ce cosmopolitisme sera valorisé pour accueillir un événement planétaire.

LA VALORISATION DE LA RICHESSE



PARTIE 3

ET DE LA DIVERSITÉ DU TERRITOIRE



La Seine-Saint-Denis souffre d'un déficit d'image, comme l'illustre un paradoxe : deux tiers des habitants de la Seine-Saint-Denis ont une « bonne image » de leur département (66% dans un récent sondage réalisé pour le compte du Conseil départemental par CSA en juillet 2015), pourtant ils sont 82% à penser que les Français en ont une mauvaise image. Lorsqu'il s'agit de la Seine-Saint-Denis les clichés remplacent souvent les réalités.

AMÉLIORER L'IMAGE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

LES ATOUTS D'UN TERRITOIRE MONDE

3
0

C'est le **département le plus jeune de France métropolitaine** (29% de moins de 20 ans contre 24% en France métropolitaine), celui qui dispose à l'échelle du Grand Paris de l'espace disponible pour assurer un développement urbain respectueux de l'environnement afin d'y implanter des logements et de l'activité économique. Celui aussi qui possède parmi les plus grands espaces verts du Grand Paris. Et c'est surtout **un territoire riche et fier de sa diversité**, un territoire monde.

La Seine-Saint-Denis possède un riche patrimoine touristique qui ne se résume pas à la Basilique de Saint-Denis : patrimoine urbain qui reflète les acquis architecturaux de plusieurs époques (cité-jardin de Stains et de Drancy, grands ensembles...), patrimoine naturel avec des grands parcs et des espaces naturels protégés (parc Georges-Valbon, parc de la Poudrerie...) , patrimoine industriel avec ses symboles – comme les premiers bâtiments de l'usine Citroën à Saint-Ouen, le musée de l'Air et de l'Espace au Bourget, les Magasins généraux ou l'usine Saint-Gobain à Aubervilliers ou encore Babcock à La Courneuve –, patrimoine hydraulique avec trois canaux remarquables (canal de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Chelles) et un patrimoine historique connu dans le monde entier.

Le département possède aussi sur son territoire **des atouts stratégiques en matière d'attractivité économique** : le premier aéroport d'affaires d'Europe au Bourget, le premier aéroport continental avec Paris-Charles-de-Gaulle, porte d'entrée du monde sur l'Europe ; mais aussi deux parcs d'expositions internationaux (Le Bourget et Villepinte) et des sites économiques majeurs tels que la Plaine Saint-Denis ou le Parc international Paris-Nord 2, premier parc d'affaires privé européen.

Dans ce contexte, **les Jeux olympiques peuvent constituer une opportunité formidable pour permettre que convergent enfin cette bonne image que les habitants de la Seine-Saint-Denis ont de leur territoire et cette vision négative prégnante hors du département.**

En plus de ce « coup de projecteur » sur un département en mutation et en devenir, les Jeux permettront la mobilisation des acteurs du territoire et sera l'occasion pour eux de montrer, une nouvelle fois après l'organisation de grands événements comme la Coupe du monde et l'Euro de football ou encore la Cop 21, leur savoir-faire, leur implication et leur mobilisation au service de la réussite d'un projet de dimension planétaire.



LA MISE EN MOUVEMENT DES RESSOURCES DU TERRITOIRE

La jeunesse pourra apporter son dynamisme et sa capacité d'innovation à un événement d'ampleur internationale, que cela soit avant les Jeux ou pendant les Jeux. Un plan de formation devra être lancé pour permettre à la « génération 2024 » de s'impliquer dans l'organisation de l'événement.

Les entreprises du territoire, qui manifestent déjà leur intérêt pour l'organisation des Jeux : les différents clubs d'entreprises de Seine-Saint-Denis comme par exemple Clubee, le club des entreprises d'Est Ensemble, ou encore Plaine Commune promotion ou le club des entrepreneurs de Seine-Saint-Denis, organiseront jusqu'en septembre 2017 des événements autour du sport pour soutenir la candidature. Les Jeux olympiques leur permettront de démontrer et améliorer leur savoir-faire dans les secteurs des services, des nouvelles technologies, de l'accueil et de la construction. Une rencontre organisée entre le syndicat patronal brésilien Sebrae et les têtes de réseaux d'entreprises de

la Seine-Saint-Denis (la CCI, la Chambre des métiers et de l'artisanat, le Medef et la CGPME 93) a permis de lancer la réflexion pour mettre en place, dès l'obtention des Jeux, une organisation qui préparera les petites et moyennes entreprises du territoire à répondre aux défis de l'organisation de cet événement.

Cet événement pourra également s'appuyer sur le secteur de l'hôtellerie particulièrement développé et dynamique en Seine-Saint-Denis avec des projets d'envergure comme les transformations des tours Mercuriales ou de la tour Pleyel en hôtels prestigieux.

Les associations de tous secteurs, sportifs, culturels, sociaux, pourront accompagner l'organisation des Jeux et leur donner un dynamisme incomparable, en faire une fête permanente tant dans sa phase préparatoire que pendant les compétitions, notamment sur les sites de célébration.

PROMOUVOIR LA JEUNESSE ET LA DIVERSITÉ DE LA POPULATION



La valorisation de la jeunesse de Seine-Saint-Denis est un axe essentiel pour l'héritage des Jeux et ce pour plusieurs raisons. Non seulement elle est l'avenir des peuples mais les jeunes d'aujourd'hui seront les athlètes de demain, notamment de 2024 : la jeunesse donne vie et sens aux valeurs de l'olympisme. La Seine-Saint-Denis est le département le plus jeune de France métropolitaine, elle est métissée et multiculturelle. L'héritage des Jeux peut donner un nouveau souffle de réussite à toute une génération tant dans le sport que dans l'école et la cité. La jeunesse possède un rôle de citoyenneté majeur et a la capacité d'irriguer les valeurs de progrès de l'olympisme au sein de la société.

3
2

UN PROJET FÉDÉRATEUR

Les Jeux sont l'occasion d'organiser des manifestations festives interculturelles, intergénérationnelles améliorant le vivre ensemble. Cette dynamique s'appuiera sur les grandes ressources de création artistique propres à la Seine-Saint-Denis. Avant et pendant les Jeux, l'organisation d'événements festifs multiples contribuera à fédérer les participants venus de la planète entière. Il s'agira de susciter chez chacun l'envie de se découvrir et de s'ouvrir aux autres.

L'olympisme sera inscrit dans les programmes pédagogiques des collèges. Il est déjà dans le champ de l'école puisque une circulaire de rentrée définit l'année scolaire 2016/2017 comme « Année de l'olympisme de la maternelle à l'université ». La conjonction de la réforme du collège et de l'engagement olympique de Paris favorisera l'élaboration d'enseignements pratiques interdisciplinaires. A l'occasion des Jeux, il faudra envisager de pérenniser, dans les pratiques scolaires, la place

des valeurs de l'olympisme. Ils seront aussi l'occasion pour les jeunes de découvrir les métiers liés au monde du sport et de l'événementiel pour construire leur projet professionnel. Souvent admiratifs d'un milieu sportif parfois idéalisé, ils pourront en découvrir les coulisses et s'approprier les notions d'investissement, de sacrifice, de persévérance, de pugnacité et de dépassement de soi.

« Les premiers Jeux pour le climat » mobiliseront plus largement les citoyens. Depuis plusieurs années les pays s'engagent pour le climat, et la COP21 de Paris en 2015 a permis de franchir un cap en créant une nouvelle dynamique grâce à des engagements forts. La jeunesse de Seine-Saint-Denis joue depuis longtemps un rôle dans l'éducation au développement durable : elle s'approprie les valeurs et les techniques pour ensuite les mettre en pratique au sein de sa famille et dans son environnement proche.

DES RENCONTRES ENTRE JEUNES DE DIFFÉRENTS TERRITOIRES

Des rencontres sportives entre jeunes de Paris et de Seine-Saint-Denis existent et sont développées dans la perspective des Jeux. En effet, au-delà des bienfaits sportifs et des valeurs véhiculées, ces rencontres entre jeunes issus de territoires différents, et parfois opposés, contribuent à leur rapprochement et offrent ainsi une réalité citoyenne au projet du Grand Paris. Ces rencontres préparent à l'unité du territoire pour l'accueil des Jeux, elles participent à l'effacement des frontières symboliques entre Paris et la Seine-Saint-Denis. Deux territoires dont les élèves porteront ensemble, en 2024, les couleurs des Jeux.

Grâce à un programme de mécénat inédit, les collégiens de Seine-Saint-Denis découvrent chaque année un autre pays grâce à des projets pédagogiques comprenant un voyage. **Le programme nommé Odyssee Jeunes fera des collégiens de Seine-Saint-Denis des ambassadeurs des Jeux dans tous les pays visités.** Chaque projet comprend une dimension d'échanges linguistiques et des rencontres avec les jeunes des pays hôtes. Après les JOP de Paris 2024, les jeunes pourront partager leur expérience de cet événement à travers le monde et les valoriser année après année.



L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES ENCOURAGÉ



La jeunesse possède des ressources et a toujours participé aux transformations sociales et culturelles des sociétés. Aujourd'hui, de nombreux jeunes s'engagent pour faire vivre la citoyenneté et les valeurs du vivre-ensemble contre toutes les formes de discriminations et d'inégalités. En Seine-Saint-Denis, le Conseil départemental des collégiens s'est plusieurs fois emparé de ces sujets : actions de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes liés au handicap et pour les droits des personnes en situation de handicap, actions en faveur de l'égalité d'accès à l'éducation... A l'occasion de la concertation pour la candidature Paris 2024, les collégiens de Seine-Saint-Denis et Paris ont réaffirmé leur engagement pour ces valeurs. Ils prendront toute leur place dans ces Jeux et s'engageront dans les activités citoyennes inhérentes aux manifestations sportives et culturelles. Dans ce sens, les Jeux donneront une impulsion forte pour favoriser l'engagement pérenne des jeunes dans la vie associative. Faire vivre les Jeux en Seine-Saint-Denis permettra de lutter contre les stéréotypes dont la jeunesse de banlieue fait trop souvent l'objet.

RENFORCER LA PLACE DU SPORT DANS LA SOCIÉTÉ



Le besoin d'espaces et d'encadrement pour les pratiques sportives est particulièrement fort en Seine-Saint-Denis du fait de la jeunesse de sa population et de son dynamisme démographique, alors même qu'il compte un nombre de licenciés parmi les plus faibles de France. Les Jeux olympiques et paralympiques auront, comme à l'occasion de chaque grand événement sportif international sur le territoire, un effet très dynamisant sur tous les modes de pratiques, encadrées ou libres. L'accroissement de la demande appellera une politique d'investissement concertée entre tous les acteurs publics ainsi qu'une politique de soutien du mouvement sportif qui permettra d'ajuster l'offre à la demande. Cet accroissement des pratiques lié au seul fait d'accueillir les Jeux permet d'ambitionner à l'horizon 2024 un rattrapage significatif des carences en équipements dont souffre ce territoire.

3
4

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

La construction du Centre aquatique de Saint-Denis et la reconstruction de la piscine de Marville pour les épreuves de natation, de plongeon et de water-polo permettront de renforcer les efforts des acteurs publics en faveur de l'apprentissage de la natation. Des piscines d'entraînement sont également identifiées et seront construites ou rénovées notamment au fort d'Aubervilliers et à Aulnay-sous-Bois. En Seine-Saint-Denis, plus d'un élève sur deux quitte l'école élémentaire sans savoir nager et dans certains établissements du second degré, le taux de non-nageurs dépasse 80 %. Face à ces inégalités inacceptables, le Département a engagé, en cohérence avec le projet olympique, un plan de construction et de rénovation de piscines, prioritairement dans les zones les plus

carencées. Accueillir sur ce territoire l'élite de la natation mondiale permettra à la Seine-Saint-Denis de se doter d'outils de rattrapage supplémentaires pour atteindre cet objectif : « Tous nageurs ! ».

Qu'elle soit scolaire, professionnelle ou de loisir, la mobilité à vélo dans l'espace urbain, réclame l'acquisition de comportements sûrs pour soi et les autres usagers. En lien avec la stratégie de développement et de densification du maillage territorial en termes d'itinéraires cyclables, les clubs et associations seront mobilisés pour contribuer au développement des pratiques, en tant qu'acteurs de l'apprentissage des usages du vélo.

DES INVESTISSEMENTS DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ

Deux parcs sportifs vont être complètement rénovés à l'occasion des Jeux :

-L'Île-des-Vannes, à proximité immédiate du village olympique accueillera différents sites d'entraînement des athlètes. Sa grande nef, véritable patrimoine architectural et sportif, va être entièrement rénovée, ainsi que l'ensemble des autres équipements sportifs du site.

-Le parc sportif du Bourget, qui accueillera le pavillon de compétition de badminton, sera entièrement rénové et reconfiguré. Ces équipements neufs et accessibles, à proximité d'un collège et d'un lycée, permettront la création d'un pôle espoir handisport accueillant une cinquantaine de jeunes pour 5 disciplines (badminton, escrime, tennis de table, tennis et natation). Une enveloppe de 100 millions d'euros est dédiée aux équipements d'entraînements et aux équipements labellisés. Au moins la moitié de celle-ci est fléchée sur des équipements en Seine-Saint-Denis. Si les sites labellisés seront identifiés fin 2017, les investissements prévus pour les sites d'entraînement permettent :

- la construction de trois nouvelles piscines et la rénovation d'une piscine existante
 - la rénovation de deux sites d'athlétisme
- la construction de trois nouveaux gymnases et la rénovation de 8 gymnases existants
 - la rénovation du centre équestre du parc Georges-Valbon

UNE DYNAMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES PUBLICS DU SPORT

Accueillir les Jeux olympiques et paralympiques, par l'universalisme qui caractérise leurs principes et valeurs, constitue en soi un vecteur d'inclusion sociale, un encouragement à la diversification des pratiques sportives et à la diversité des pratiquants.

Les effets des Jeux en termes de visibilité du sport dans toute sa diversité et d'engouement sportif dans la population, se traduisent toujours dans les territoires hôtes par un accroissement global des pratiques, y compris parmi les publics les plus éloignés du sport. En ce sens, l'accueil et, surtout, la préparation des Jeux, réclament le renforcement et la coordination de l'action des acteurs publics pour favoriser l'accès au sport des femmes, des jeunes, des personnes défavorisées, afin que le sport continue d'être, au-delà de l'événement, un vecteur d'inclusion sociale, de solidarité et de civisme.

3
6

L'accès des femmes au sport que ce soit au sein des clubs, des associations sportives ou dans les pratiques libres est un enjeu majeur. Elles doivent être libres de pratiquer tous les sports, y compris dans l'espace public, et pouvoir trouver des structures adéquates. Les espaces sportifs ouverts à tous doivent être conçus pour des pratiques sportives diverses et accessibles à toutes et tous.

Les Jeux 2024 en Seine-Saint-Denis sont ceux de la jeunesse. Dans le territoire le plus jeune de France métropolitaine, ils induiront le **développement d'espaces de pratiques qui bénéficiera largement au sport scolaire.** Cela permettra de soutenir l'action des acteurs publics de l'éducation et du sport pour faire progresser le lien à l'échelle départementale entre le sport scolaire, le sport périscolaire et le sport

fédéral.

La dimension paralympique des Jeux, devenue beaucoup plus visible depuis Londres 2012, célèbre les performances sportives et athlétiques des personnes en situation de handicap (physique, sensoriel, psychique ou mental). Elle constitue **un levier puissant pour le développement territorial des politiques en faveur du handicap, de la valorisation de l'inclusion de tous par le sport.** En ce sens, la création d'un Pôle Sport et Handicap à Bobigny ainsi que la mise en place d'un Pôle Espoir Handisport, laissé en héritage au Bourget, permettront de catalyser les efforts de la puissance publique en faveur de l'accessibilité des équipements et des pratiques aux personnes handicapées. Tout en favorisant la préparation sportive des Jeux paralympiques, ces structures nouvelles et innovantes représenteront un héritage social fort pour le territoire et une ressource pour le développement d'activités économiques associées à la recherche sur le handicap.



DES MOUVEMENTS SPORTIFS LOCAUX RENFORCÉS

Enfin, l'accueil des Jeux en Seine-Saint-Denis aura par la notoriété et l'identité sportive forte qu'ils assigneront au territoire et à ses équipements un effet de renforcement de son attractivité, à tous les niveaux de pratique et notamment pour le haut-niveau.

L'accompagnement de la Génération 2024 des sportifs de Seine-Saint-Denis doit répondre au double objectif de préparer les futurs champions du territoire aux Jeux olympiques et paralympiques, et de renforcer sur le long terme la politique départementale de soutien à la formation à l'excellence sportive. Celle-ci constitue un levier de développement de tous les niveaux de pratique. A travers l'accélération de la structuration des disciplines sportives engagées en Seine-Saint-Denis, le plan « Génération 2024 » permettra de donner à ces athlètes les meilleures conditions de formation (encadrement, équipements, sécurisation des parcours éducatifs et professionnels...) et de doter les clubs du territoire des moyens de leur développement.

Les Jeux sont en effet un événement dont les premières retombées concrètes concernent les acteurs locaux du sport, et avant tout les clubs, en termes de bénéfices matériels et financiers. Ce qu'ils impliquent en termes d'accroissement des ressources et de notoriété, d'amélioration des conditions de pratique ainsi que de développement de la formation des encadrants constitue le premier héritage sportif des Jeux. C'est un héritage déterminant pour la dynamique et l'attractivité sportive du territoire.

Le sport est également un outil de prévention important afin de combattre certains problèmes de santé (obésité, hypertension, arthrose...) ou tout simplement développer le bien-être. La candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques est l'occasion de développer des initiatives qui permettent de diversifier les publics touchés en multipliant les offres sportives proposées, en communiquant mieux et en allant au-devant des habitants.

3
7



LE SPORT DOIT
CONTINUER D'ÊTRE,
AU-DELÀ DE L'ÉVÉNEMENT,
UN VECTEUR D'INCLUSION
SOCIALE, DE SOLIDARITÉ
ET DE CIVISME.

VALORISER LA CULTURE ET LES ARTS

3
8

La préparation et l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques impliquent, selon les règles et la tradition du CIO, une dimension culturelle et artistique qui contribue non seulement à populariser les Jeux et à leur donner une identité et une visibilité au-delà des compétitions sportives, mais constitue aussi un héritage territorial pour les acteurs et les politiques publiques de la culture. Si l'olympiade culturelle et le festival olympique ont une portée nationale, ils sont aussi fortement ancrés aux territoires accueillant des sites olympiques. Elle a aussi vocation à renforcer les coopérations entre les acteurs culturels de Paris et de la Seine-Saint-Denis, et à favoriser le rapprochement et les croisements entre publics et équipements parisiens et séquanodionysiens.



UN FESTIVAL OLYMPIQUE POUR FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

La Seine-Saint-Denis est un territoire où la culture vivante et la création peuvent s'appuyer sur un réseau d'équipements et d'institutions dont le rayonnement est national, un vivier exceptionnel d'artistes et de créateurs, un patrimoine historique riche et un tissu économique fortement orienté vers les industries de la culture, du numérique et de l'image. Ces atouts permettront au festival olympique d'assurer une animation festive du territoire et une programmation artistique diversifiée et accessible.



3
9

Pour les équipements culturels de Seine-Saint-Denis, le festival olympique représente une opportunité unique d'accroître leur notoriété et de toucher de nouveaux publics. Le festival olympique est en effet pour l'ensemble des acteurs du secteur culturel (artistes, institutions, associations, entreprises et industries...) et pour le patrimoine territorial une vitrine exceptionnelle à l'échelle nationale voire internationale.

Parce que le festival olympique permet d'impliquer largement les populations, il est également porteur pour elles et pour le territoire d'un héritage immatériel en termes d'expériences vécues et d'image, dès lors que les manifestations du festival, notamment les plus médiatisées, s'attachent à les valoriser dans toute leur diversité culturelle, leur histoire et leur patrimoine



UNE OLYMPIADE CULTURELLE POUR STRUCTURER LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA CULTURE

Comme l'a montré avec une force inédite l'expérience londonienne entre 2008 et 2012, une olympiade culturelle peut avoir des effets très puissants sur la structuration des acteurs et des politiques de la culture, à toutes les échelles territoriales. A l'échelle de la Seine-Saint-Denis, elle pourra enclencher une dynamique de renforcement voire de transformation des politiques publiques et, parce qu'elle s'inscrit sur un temps long, être porteuse d'un héritage olympique spécifiquement culturel pour le territoire et ses acteurs.

4
0

Ainsi, les piliers de l'action culturelle dans le département trouveront de nouveaux appuis et relais dans l'olympiade culturelle, qu'il s'agisse du soutien à la jeune création et aux expressions artistiques innovantes ou du développement de l'art dans l'espace public (dont la Street Art Avenue le long du canal Saint-Denis est un premier exemple). Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle, comme les résidences artistiques dans les établissements scolaires et les

clubs, pourront également être durablement investis voire réinventés à travers une association plus étroite du sport et des arts, propice à des hybridations formelles fécondes. Ce rapprochement auquel invite l'olympiade culturelle est d'autant plus profond qu'il s'inscrit dans un temps long et permet aux acteurs d'être dans des logiques d'innovation, nécessairement porteuses d'héritage. Par exemple, la manifestation «La Vallée de l'Art» préfigure que scènes et musées, et symétriquement terrains de sport et arénas, peuvent être revisités pour y accueillir des manifestations hybrides.

L'olympiade culturelle, par sa durée et sa capacité à pénétrer en profondeur le secteur culturel à toutes les échelles territoriales, est facilement appropriable pour les populations et acteurs de la société civile. Elle permettra à tous, amateurs de sport ou non, de s'exprimer et de participer. Elle contribuera pendant quatre ans à susciter une forte adhésion des populations à l'accueil des Jeux.

LES JEUX POUR RÉALISER LE GRAND PARIS DE LA CULTURE

C'est aussi parce que la Seine-Saint-Denis et la ville de Paris sont liées par des collaborations anciennes et un destin partagé au sein du Grand Paris que les Jeux se voient investis d'un rôle d'accélérateur de leur histoire commune, institutionnelle, économique, urbaine, sociale et... naturellement culturelle. Le Grand Paris de la culture reste encore à construire, mais il pourra s'appuyer sur la dynamique d'une olympiade culturelle qui – avec un concept olympique enjambant allègrement le périphérique ! – ne peut être structurante pour les territoires qu'à condition que se renforcent des coopérations intimes entre les acteurs.

La coopération culturelle entre Paris et la Seine-Saint-Denis est en soi un des héritages les plus forts et les plus durables à développer à l'occasion des Jeux de Paris 2024. Enfin, olympiade culturelle et festival olympique doivent permettre de favoriser la mobilité des publics entre les équipements de la Seine-Saint-Denis et de Paris.







Couverture © Julien Crosnier | Photo partie 1 © Paris 2024 – Populous – Luxigon | Photo p 8 © Willy Vainqueur | Photo p 9 © Pierre le Tulzo | Photo p 12 © Franck Rondot | Photo p 14 © Louise Allavoine | Photo p 15 photo © Meyer/Tendance Floue | photo partie II © Sylvain Hitau | Photos page 21 © Paris 2024 – Populous – Luxigon, © Paris 2024 – Populous – Luxigon | Photo p 23 © Paris 2024 – Jean-Louis Bellurget – Populous - Luxigon | Photo p 26 © Eric Garault | Photo p 31 © Raphael Fournier | Photo p 33 © Bruno Levy | Photo p 36 © Pierre le Tulzo | Photo p 38 © Mathieu Rondel | Photo p 39 © Raphael Fournier | Photo street art p 41 © Louise Allavoine